

# ERRATUM

## MÉMOIRE DU REGROUPEMENT DES MRC DE BELLECHASSE, MONTMAGNY, L'ISLET, KAMOURASKA ET RIVIÈRE-DU-LOUP

Mémoire déposé à la consultation du Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur le Projet  
d'oléoduc Énergie Est de TransCanada

20 avril 2016

### NOTES AU LECTEUR

Le deuxième paragraphe de la page 40 débutant par «Quatre producteurs biologiques» doit être remplacé par le paragraphe suivant :

« Sept producteurs biologiques voient leurs terres traversées par l'oléoduc dont quatre à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, un à Cap-Saint-Ignace, un à L'Islet et un à Saint-Aubert. »

La demande n° 25 à la page 80 est remplacée par la demande suivante :

#### **Demande n° 25**

Les municipalités régionales de comté (MRC) demandent au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) que :

- des écrans antibruit soient installés aux stations de pompage à la satisfaction des municipalités concernées;
- la station de pompage de L'Islet soit relocalisée.